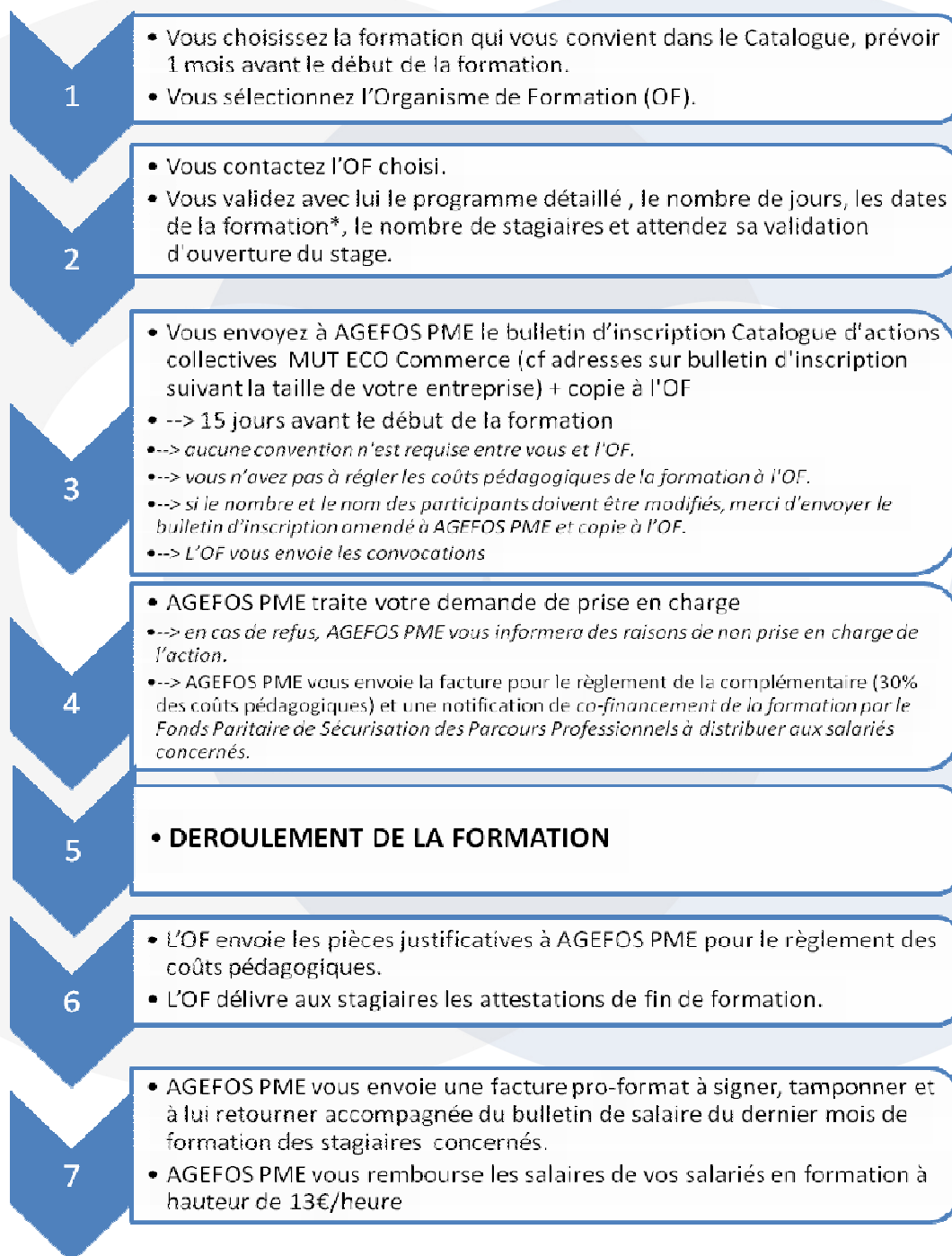
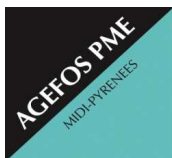


MODALITES D'INSCRIPTION ET GESTION DES ACTIONS DE FORMATION



* Pour la formation "Parcours d'entreprise", fixez la date de l'accompagnement individuel et si la formation inclut un module "financier" complémentaire.



Institut de Formation
Consulaire
Ariège-Pyrénées



CALENDRIER DES FORMATIONS 2015

FORMATIONS	SESSIONS	DATES
Mieux accueillir pour mieux vendre	Session 1	13 et 20 avril
	Session 2	8 et 15 juin
Parcours reprise d'entreprise	Session 1	13, 14, 20, 21 et 27 avril
	Session 2	15, 16, 22, 23 et 29 juin
	Session 3	12, 13, 19, 20 et 26 octobre
	Session 4	7, 8, 14, 15 et 21 décembre
	+ 1 jour d'accompagnement individuel (date à définir avec le stagiaire)	
	+ 1 module « financier » de 3 jours, optionnel selon besoin*	
	Session 1	28 avril et 5 et 12 mai
	Session 2	5, 12 et 19 novembre

* Concernant le module complémentaire, 1 jour est financé par l'AGEFOS (selon les conditions de financement exposées dans la fiche de formation) et les 2 autres jours sont financés par la CCI de l'Ariège.

FONDS PARITAIRE DE SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

AGEFOS PME participe au financement des actions de formation avec le soutien du FPSPP. Parmi ses missions, le FPSPP contribue au financement d'actions de formation professionnelle afin de corriger les inégalités d'accès à la formation et d'accroître le nombre d'actions de formation au bénéfice des salariés, notamment les salariés peu ou pas qualifiés, les salariés des TPE/PME, des entreprises artisanales et des demandeurs d'emploi. La mise en œuvre de ces actions de formation se fait sur la base d'appels à projets et s'appuie sur la Convention-cadre FPSPP ETAT 2013-2015.

Les appels à projets du FPSPP sont dédiés aux OPCA et OPACIF, tel que l'AGEFOS Midi Pyrénées.

Dans ce cadre, le service projets a pour mission d'accompagner et conseiller les porteurs d'opérations mais également d'assurer le suivi des projets et opérations et ce, jusque leur clôture. Certaines de ces actions bénéficient du concours du Fonds Social Européen.

En 2013, ce sont 479 dossiers qui sont en cours de traitement correspondant à une gestion financière de 1 milliard 410 millions. Le FPSPP remplit les missions qui lui sont confiées en application de dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles résultant d'un accord national interprofessionnel.

Quartier Saint-Antoine - 09000 Saint-Paul-de-Jarrat • Tél. : 05 61 02 03 40 • Fax : 05 61 02 03 30

un centre de formation

@ : ifcap@ariego.cci.fr • <http://ifcap.ariège.cci.fr>



N° de déclaration d'activité : 7309 P 0001 09 - SIRET : 180 900 011 00016
NAF : 9411 Z - TVA Intra : FR 80 180 900011

L'exigence de
nos entreprises nous fait progresser
Certifié ISO 9001 version 2008

